



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS - LYCEES - ECOLES -
MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 03 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

DELIBERATION D20090123

SECRETARIAT GENERAL

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - LYCEES - ECOLES - MODIFICATION

Madame le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,

Vu les articles L.421-1 à L.421-3 du code de l'éducation pour les lycées, en application desquels le conseil d'administration comporte 1 ou 2 représentant(s) de la commune siège, selon l'effectif du CA de l'établissement ;

Vu le décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et notamment son article 17 qui précise que le conseil d'école est composé du Maire ou son représentant et un conseiller municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 31 mars 2008 désignant les délégués de la Ville de Niort dans les établissements scolaires ;

Considérant qu'il convient de modifier les désignations des délégués de la Ville de Niort pour les établissements scolaires suivants :

- Ecole Jules Michelet,
- Lycée Jean Macé,
- Lycée de la Venise Verte,
- Lycée Thomas Jean Main.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- désigner les délégués de la Ville de Niort au sein des établissements scolaires ci-dessous ;

Il a été procédé à ces désignations par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Ont été désignés :

- Madame Maryvonne ARDOUIN au conseil d'école de l'école Jules Michelet, en remplacement de Monsieur Michel GENDREAU,
- Monsieur Frédéric GIRAUD en qualité de titulaire au Conseil d'Administration du Lycée Jean Macé, en remplacement de Madame Chantal BARRE,
- Monsieur Jean-Louis SIMON en qualité de titulaire au Conseil d'Administration du Lycée de la Venise Verte, en remplacement de Madame Chantal BARRE,
- Madame Maryvonne ARDOUIN en qualité de titulaire au Conseil d'Administration du Lycée Thomas Jean Main, en remplacement de Madame Chantal BARRE.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD